

Synthèse

Pour le compte de l'État, le Département Prévention et Sécurité Minière (DPSM) du BRGM est en charge de la surveillance de l'ancien site minier de Salau (mine de tungstène) situé sur la commune de Couflens dans l'Ariège (09) au titre des articles L-174-1 à 4 du code minier.

Les contrôles portent sur :

- l'état et l'évolution des deux verses à résidus de traitement (dépôts 1150 et 1230) ;
- le remplissage et la végétalisation des bassins de rétention et l'état de leurs digues, situés en pied des amas miniers ;
- le fonctionnement correct de l'émergence minière de la galerie 1230 qui draine la majeure partie du réseau minier souterrain ;
- le niveau de comblement de la retenue du barrage des Cougnets situé à l'aval de la verse 1230.

La visite de l'année 2020 a eu lieu le 11 juin. Elle n'a pas révélé de désordre récent significatif sur les verses, bassins et digues par comparaison avec les résultats de la surveillance de juin 2019, ni même d'indice manifeste d'évolution préjudiciable des ouvrages surveillés.

Les verses 1150 et 1230 n'ont pas montré de signe de déstabilisation superficielle importante ou « *en grand* » malgré les intempéries marquées du mois d'avril 2020. La petite amorce de décrochement superficiel, probablement assez ancienne, constatée en partie haute de la verse 1150 l'année dernière, n'a pas évolué. Ce secteur fait l'objet d'une vigilance particulière. Par ailleurs, il est impossible de totalement exclure une légère et momentanée réactivation des renards hydrauliques présents dans la verse 1150, même si cette hypothèse est peu probable. Indépendamment, la végétalisation progressive des talus des verses se poursuit, y compris dans les zones les plus en pente. L'encroûtement de surface (désigné sous le terme de « *casque de fer* » ou « *chapeau de fer* ») participe largement au maintien de la stabilité superficielle des talus et limite l'envol des poussières. Les bassins au pied des verses sont quasiment pleins, mais il n'a pas été observé d'apport récent de résidus. Les sacs de résidus constituant les digues sont partiellement éventrés depuis nombre d'années. Toutefois, la stabilité à court et à moyen terme des digues ne semble pas menacée. Il n'en demeure pas moins, qu'il est toujours recommandé à plus longue échéance de procéder a minima à la stabilisation de la digue du bassin n° 4 au pied du dépôt 1230, cette dernière étant fortement sous-cavée.

L'émergence minière fonctionne normalement en déversant ses eaux vers le torrent d'Anglade.

Au premier semestre 2020, le niveau d'eau dans la retenue du barrage des Cougnets est remonté, la lame d'eau submergeant le déversoir de l'ouvrage. Les eaux sont également drainées par les barbacanes traversant l'édifice en béton armé. Le barrage semble parfaitement stable. Il convient de rappeler que cet ouvrage, dont la gestion échoit à la commune, n'a pas vocation à être curé, sa conception ne le prévoyant pas.

Au second semestre 2020, une prochaine action de surveillance du site sera faite.

Enfin, dans le contexte actuel de projet d'une éventuelle réouverture de la mine, le BRGM/DPSM continuera d'informer à l'avance la DREAL Occitanie de toute intervention sur site de ses équipes¹.

¹ Information RTM et DDT 09